DAHLIR

Associations - Auvergne-Rhône-Alpes

13, avenue des Belges - 43000 - LE PUY EN VELAY
Téléphone : 04 43 07 36 46
Courriel : contact@dahlir.fr
Site internet : https://dahlir.fr/

Informations sur l'association

Type d'association	Association de professionnels
Zone géographique concernée	Hautes-Alpes - 05, Cantal - 15, Loire - 42, Haute-Loire - 43, Puy-de-Dôme - 63
Age du public concerné	À partir de 4 ans.
Service(s) proposé(s)	Autre
Information(s) complémentaire(s) sur les services proposés	Accompagnement individualisé de l'enfant ou adulte dans son projet d'activité de loisirs réguliers (sport, culture, bénévolat, centre de loisirs) en milieu "ordinaire".
Accueil	Permanence téléphonique
Frais d'adhésion	L'accompagnement du DAHLIR est gratuit. Les frais d'adhésion concernent la structure de loisirs intégrée, où l'enfant ou adulte devra payer l'adhésion comme tout pratiquant.
Information(s) complémentaire(s)	Le DAHLIR est le Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers. Née en Haute-Loire en 2012, l'association DAHLIR accompagne les enfants et adultes en situation de handicap, de précarité sociale ou atteints de maladies chroniques dans leurs projets d'activités de loisirs réguliers, en milieu ordinaire. Le dispositif met en place un accompagnement individualisé, gratuit et de proximité quel que soit l'âge de la personne, pour l'aider dans son projet. Sport, culture, bénévolat, accueil de loisirs… À ce jour, ce sont plus de 3500 personnes que le DAHLIR a accompagné dans la réalisation de leurs projets, sur le territoire auvergnat. Les étapes de l'accompagnement :

Chaque projet fait l’objet d’une première rencontre avec le chargé d'accompagnement DAHLIR pour cerner les envies de la personne et se concrétise par un accompagnement dans une structure de loisirs qui aura été préalablement rencontrée et préparée.
Le DAHLIR s’assure des bonnes conditions d’accueil en amont, mais aussi durant les séances d’essai pour constater et remédier aux éventuels besoins d’adaptation (matérielle, humaine…). L'objectif étant à terme que l'enfant ou adulte pratique de manière autonome et régulière cette activité et devienne adhérent de la structure de loisirs.
Enfin, les projets sont suivis pour garantir une intégration pérenne des personnes dans les structures et susciter parfois de nouvelles envies.